



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 6888

Texte de la question

M Patrick Balkany demande à M le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui préciser le nombre d'emplois tant d'inspecteurs que d'inspecteurs généraux du service de l'inspection des installations classées inscrit au budget de 1988.

Texte de la réponse

Reponse. - En réponse à l'honorable parlementaire, il est indiqué qu'à Paris, à titre dérogatoire, l'inspection des installations classées est un service de la préfecture de police, inscrit au budget spécial de la Ville de Paris. C'est ainsi que le grade d'inspecteur des installations classées est inclus dans la grille des emplois communaux. L'État ne participe donc pas au financement des trente et un emplois qui se répartissent comme suit : vingt-cinq emplois de commissaires inspecteurs ; cinq emplois d'inspecteurs généraux adjoints ; un emploi d'inspecteur général.

Données clés

Auteur : [M. Balkany Patrick](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6888

Rubrique : Installations classées

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 1988, page 3725